

Une PAC plus verte et un accord de libre-échange avec la Nouvelle-Zélande : stop aux injonctions contradictoires de l'Union européenne

Ce jeudi 30 juin 2022, la Commission européenne a conclu un accord de libre-échange avec la Nouvelle-Zélande pour importer plus facilement sur notre territoire des produits agricoles (lait, viande ovine et bovine). Alors même que dans quelques mois, la PAC 2023-2027, plus durable et associée à de nouvelles règles à respecter, entrera en vigueur. Ces injonctions contradictoires sont intenables sur le terrain et incompatible avec la transition nécessaire de l'agriculture ainsi qu'avec les objectifs du Green Deal européen.

Ce jeudi 30 juin 2022, la Commission européenne a conclu un accord de libre-échange avec la Nouvelle-Zélande. **Le secteur agricole est directement concerné, l'accord visant à faciliter l'arrivée de plusieurs milliers de tonnes de produits agricoles (produits laitiers, viande ovine et bovine principalement).** Ces produits pourront rentrer sur notre territoire sans respecter toutes les normes imposées à nos agriculteurs. Alors même que les éleveurs néo-zélandais peuvent utiliser certains pesticides interdits chez nous ou n'ont pas à respecter d'exigence en matière de transport des animaux.

La signature d'un tel accord en pleine mise en œuvre de la future PAC est totalement incohérente. **L'Europe envisage ainsi de demander l'impossible aux agriculteurs et agricultrices : respecter des standards de production plus élevés, tout en étant concurrentiel avec des productions encadrées par des normes plus laxistes.** Cette accentuation de la mise en concurrence de notre agriculture est dangereuse pour nos agriculteurs, en particulier ceux engagés dans une agriculture durable.

Accentuer les importations de produits avec des pesticides interdits chez nous, ou issus de filières respectant moins le bien-être animal, c'est **refuser d'entendre les attentes de nos citoyens et citoyennes à la recherche d'aliments de qualité produits en toute transparence.** Importer des produits que nous sommes en capacité de produire chez nous, est aussi une aberration environnementale.

Pour sortir de cette impasse, la FUGEA appelle depuis de nombreuses années à revoir la politique commerciale européenne et contrer les dérives de la mondialisation. Pour notre porte-parole et éleveur Hugues Falys « **Arrêtons les incohérences ! Pourquoi importer des productions agricoles que nous sommes capables de produire dans nos fermes ? Pour nos agriculteurs, notre environnement et les consommateurs, cessons d'importer des produits qui ne respectent pas nos normes** ».

La FUGEA appelle l'ensemble des forces politiques à ne pas valider cet accord au niveau européen. La FUGEA espère en particulier que nos Ministres de l'Agriculture M. Clarinval et M. Borsus, ainsi que leur gouvernement respectif s'y opposeront fermement.

Contacts

- **Philippe Duvivier** – *Président* : 0491 56 33 86
- **Hugues Falys** – *Porte-parole* : 0497 61 64 14
- **Yves Vandevoorde** – *Coordinateur politique* : 0491 39 49 50

